



# La Lettre Municipale

“Vos Elus vous informent” n° 72 - Fév. 10

La neige, c'est beau mais...  
A la grande satisfaction des enfants..., la neige s'est invitée à la veille des vacances scolaires d'hiver. Chacun allait en profiter un maximum et il faut bien dire que ces premiers flocons ne sont pas sans déplaire aux adultes : c'est tellement beau un paysage sous la neige !!! Mais le manteau blanc installé sur un sol fortement gelé allait durer et c'est là que les affaires se compliquent pour tous ceux qui doivent gérer le quotidien et les élus n'échappent pas à cette règle. Les transports scolaires sont perturbés par arrêté municipal ou préfectoral. Des « circuits neige » sont mis en place pour desservir au minimum chaque place de village. En fonction du nombre d'élèves présents, il faudra s'adapter au restaurant scolaire. Pour le déneigement, les employés communaux en vacances sont rappelés : il faut d'abord sécuriser les abords de l'école, puis sabler les carrefours en pente, ensuite, les voies communales seront salées et sablées ; en cette période de premières neiges, près de 25 tonnes de sable et 2,5 t de sel seront épandues. Les circuits de la collecte des ordures ménagères sont abandonnés et les tournées organisées chaque matin selon la praticabilité des routes communales.

Et puis vient la période de dégel, les routes ont gonflées sous l'action prolongée du grand froid et on ne peut éviter la pose des barrières de dégel ; il s'agit de limiter la dégradation de la voirie (on estime à plus de 500 € la réparation d'un mètre linéaire d'une voie de 4 m de largeur). Cette décision qui a des conséquences sur l'économie locale est toujours difficile à prendre. Pour en amoindrir l'impact, il nous faut prévenir les principaux intéressés, rechercher des solutions adaptées de circulation pour la collecte du lait, la fourniture d'aliments, la livraison de fuel, la collecte des ordures ménagères.... C'est certain, nous avons subi des gênes quotidiennes ; mais, vous l'avez compris, l'exercice « de la neige qui dure » n'est pas des plus faciles à résoudre par vos élus.

**Le Maire,  
Dany MINEL**

## LE PROGRAMME DES TRAVAUX ROUTIERS 2010

### Autrecourt :

La 4<sup>ème</sup> et dernière tranche de travaux de reprofilage de la voie communale n° 1 sera lancée dès le printemps : un programme aujourd'hui estimé à plus 110 000 € fera l'objet d'une toute prochaine commande.

### Le Pontier Blond, Isembertheville et le Grand Hattehoule :

Une commande de grosses réparations a été faite en juillet 2009. Dans un premier temps, l'entreprise retenue nous a sollicités pour décaler à l'automne les travaux, ce que nous avons accepté. Ne voyant rien venir en Novembre et considérant l'arrivée de la mauvaise saison, cette fois-ci, c'est à l'initiative de la commune que les travaux ont été reportés au printemps 2010. Affaire à suivre...

## Deux mots pour la planète

### l'aquathermie

Et si on chauffait le futur restaurant scolaire par la technique de l'aquathermie ? C'est le souhait de vos élus pour réduire la facture énergétique du bâtiment et son impact sur l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Mais voilà, faut-il encore s'assurer de la présence d'une nappe phréatique suffisamment alimentée en eau.

Des forages d'essais seront donc prochainement entrepris, ils sont prévus à partir du mardi 23 février, ils devraient momentanément perturber l'accès au groupe scolaire.

Nous comptons sur la compréhension de chacun.

## QUALITE DE VIE AU VILLAGE

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité de la vie des villageois, la qualité de l'accueil des visiteurs, tout en se donnant les moyens de développer une activité économique par le tourisme, l'équipe municipale a décidé de compléter son action dans les domaines qui visent ces objectifs.

Ainsi, dans les toutes prochaines semaines, la construction de toilettes publiques associées à un abribus devrait s'élever dans la parcelle de terrain acquise par la commune auprès de la succession de M. GREBOVAL, son architecture rappellera celle des traditionnels fours à pain brayons. Ce projet a reçu le soutien du Département et de l'Etat.

De même, une convention signée avec le lycée horticole et forestier prévoit l'aménagement d'un jardin public sur un terrain déjà planté, face à l'entrée principale du Château Renaissance et situé le long de l'avenue verte. Ce lieu propice au repos, à la détente sera ouvert à tous.

Par ailleurs, la commission municipale chargée de l'environnement et du tourisme envisage le renforcement du balisage d'un cheminement de découverte du village au départ de l'avenue verte, cheminement intitulé « Cérès et le petit photographe ». Le but de cette action est de « détourner » les promeneurs de l'avenue verte vers le centre du village.

## LES AMIS DE MESNIERES

L'Assemblée Générale de l'association des Amis de Mesnières est prévue le 20 mars 2010 à 14 h 30 à la salle du restaurant scolaire du château ; les familles mesniéroises et leurs amis y sont cordialement invités. L'objet principal de cette association, créée au lendemain de l'incendie de février 2004, est d'aider à la restauration du monument et à son animation culturelle.

A chaque adhérent de l'association, une carte personnelle annuelle est offerte, elle autorise l'accès gratuit au parc du château pendant les heures de visite.

Pour les habitants du village et non adhérents à l'association : une carte personnelle annuelle est proposée au tarif préférentiel de 4 €, cette carte ouvre le droit aux avantages des adhérents.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le relais est l'association qui récupère les vêtements et les chaussures. Chaque année, elle nous communique les résultats obtenus sur notre commune : dans le conteneur blanc ou les sacs collectés, ce sont 3480 kg de vêtements et 466 kg de chaussures qui ont été récupérés. Que ceux qui participent à cette action soient félicités et soyons encore plus nombreux à nous mobiliser.

En novembre prochain, la commune reconduit « les journées de la biodiversité ». Vous le savez, il s'agit de 3 journées qui se veulent animées et conviviales et la nouveauté 2010, c'est le concours de la plus grosse citrouille. Alors, amateurs de jardins, on compte sur vous !!!

On vote au mois de mars (les 14 et 21) pour élire les Conseillers Régionaux. Le bureau des élections est ouvert de 8 h 00 à 18 h 00.



### Sur Votre Agenda

#### **Février :**

☞ Samedi 20 : Loto de l'A.S.M.

#### **Mars :**

☞ Dimanche 7 : Thé dansant du Comité des Fêtes

☞ Samedi 20 : Soirée de l'A.S.M.

#### **Avril :**

☞ Du Mardi 6 au Vendredi 16 : Centre de loisirs

☞ Vendredi 30 : Spectacle "100 villages dans la lumière"

## La semaine de la randonnée :

### Une nouvelle animation de « Mesnières en Fête »

Une idée simple à mettre en place : chaque jour de la semaine, du lundi 19 au dimanche 25 juillet inclus, une randonnée est proposée à partir du village. Les formules sont variées : V.T.T., marche, jogging, vélo et même vélosolx. Les randonneurs partiront à la découverte des paysages, des richesses naturelles et bâties de notre petite région. Des pauses conviviales sont organisées autour de visites, de produits du terroir.

Le programme prévisionnel serait :

- Lundi 19 : randonnée V.T.T., de l'Avenue Verte à la forêt d'Eawy
- Mardi 20 : balade au Château Renaissance : « une école dans un château »
- Mercredi 21 : randonnée pour joggers « vers les hauts de Fresles »
- Jeudi 22 : randonnée accompagnée « vers le Manoir de Tourpes »
- Vendredi 23 : sortie cyclotouristique « la boucle de la briquette »
- Samedi 24 : découvrir Mesnières autrement : « la côte Saint-Amador »
- Dimanche 25 : Rando vélosolx « à la découverte de la vallée de l'Eaulne »

**On recherche des animateurs :** Vous aimez la randonnée, vous voulez faire partager votre passion à d'autres, cette animation vous intéresse, vous avez quelques heures à dispenser à « la semaine de la randonnée », venez rejoindre le groupe de préparation de l'évènement en prenant contact dès maintenant avec les services de la mairie 02.35.93.10.14.



### *La Lettre Municipale*

"Vos Elus vous informent" n° 72 Fév. 10

Publication : Dany MINEL  
Mairie

76270 MESNIERES EN BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr